



Espace Autismes 68

13, rue Charles
Sandherr
68000 COLMAR

Secrétariat

Valérie ADOR
Tél : 03 89 24 99 23
Fax : 03 89 23 11 01
secretariat68@cra-alsace.net

**Equipe
pluridisciplinaire**

Tél : 03 89 24 99 23
cra68@cra-alsace.net

Médecins psychiatres

Dr Ayman MURAD
Dr Christian SCHAAL

Psychologues

Eric BIZET
Aurélie FRITSCH
Ann-Sylvie MAN

Infirmière

Gisèle FRANCESCON-ROTA

Aide-soignante

Valérie WILHELM

Psychomotricienne

Anne-Laure EMERIT

Site Internet

<http://www.cra-alsace.net>

Compte-rendu

de la réunion inter-établissements du vendredi 26 septembre 2008

***A NOTER : Prochaine réunion : vendredi 05 décembre 2008 à 14 h00 -
Lieu : M.A.S. de Turckheim. Thème : Trajectoire de l'autisme à l'âge adulte
(présentation par le Dr. Schaal).***

La réunion se déroule à l'IMPro de Marbach, et est accueillie par M. Dozier, chef de Service, qui présente l'établissement.

L'IMPro de Marbach, rattaché à l'IME ST-Joseph de Colmar dont le fonctionnement relève de l'association Adèle de Glaubitz. Cet établissement est situé sur la commune d'Obermorschwihr dans les locaux de l'ancienne Abbaye de Marbach.

L'IMPro de Marbach abrite 4 services :

- 1 IMP,
- 1 Service pour polyhandicapés,
- 1 SESSAD,
- 1 Foyer pour adultes handicapés.

L'IMPro accueille actuellement 49 adolescents. S'y greffe depuis cette année, un groupe de 13 jeunes scolarisés au collège en classe UPI. Pour ces derniers, l'autonomie n'est pas facilitée, puisque la structure est éloignée de Colmar et peu desservie par les transports en commun.

Le déménagement de l'IMPro de Marbach sur le site de l'IME Saint-Joseph est programmé dans un avenir plus ou moins proche. Ceci, indépendamment de la volonté de la structure, mais en raison d'un éventuel non renouvellement des baux.

Mr. DOZIER propose aux personnes intéressées une visite du Narthex (vestige de l'église de l'Abbaye de Marbach restauré en 1992) à l'issue de la réunion.

Le CRA Pôle adultes 68 informe les personnes présentes qu'il participe à la réalisation d'un documentaire en collaboration avec le CNASM (Centre national de l'audiovisuel en santé mentale) sur le thème : « Trajectoire de l'adulte autiste ». Il est précisé que dans ce cadre, un extrait de la réunion sera filmé et l'accord des participants est demandé. Une fiche d'autorisation de filmer est distribuée aux participants, qui la signent pendant la réunion.

1. Protocole de « Mise au calme » :

Le protocole de mise au calme avait été soumis à l'Agence Nationale d'Evaluation Sociale et Médico-sociale, ainsi qu'au Comité National d'éthique. L'ANESM a réagi à ce travail par un retour de courrier, qui a été lu à la réunion. Le courrier est joint au présent compte-rendu. Les participants sont remerciés pour l'important travail réalisé pour mettre au point ce protocole.

2. Dates des prochaines réunions inter-établissements :

. La réunion du vendredi 28 novembre 2008 a été déplacée au

**vendredi 05 décembre 2008
à 14 h00**

Lieu : M.A.S. de Turckheim.

Thème : Trajectoire de l'autisme à l'âge adulte (présentation par le Dr. Schaal).

Le CRA propose d'organiser une **réunion inter-réseaux** qui permettrait aux différents groupes de professionnels d'échanger, de discuter et de présenter leurs travaux depuis leur création. L'assemblée répond positivement à cette suggestion. Une date est retenue :

vendredi 13 mars 2009

**Lieu : CH de Rouffach – Salle 17/2
(journée entière ou demi journée, à définir)**

. calendrier des réunions du réseau inter-établissements pour l'année 2009 :

Vendredi 12 juin 2009 à 14 h00

Lieu : à définir.

Thème : la sexualité.

Vendredi 25 septembre 2009 à 14 h00

Lieu : à définir.

Thème : « langages, communication et autisme ».

Vendredi 04 décembre 2009

Lieu : à définir.

Thème : suite de « langages, communication et autisme » et préparation de la « Journée Régionale sur le Travail » programmée en février 2010.

3. Présentation de l'enquête CREAMI 2008/2009 :

L'enquête CREAMI, qui a déjà été présentée dans ce cadre, concerne les personnes avec autisme de 12 à 25 ans.

Dans un premier temps, un dépistage sera réalisé dans les structures d'accueil en cas de suspicion de syndrome autistique.

Cette démarche sera effectuée par deux psychologues recrutées au sein du C.R.A. Alsace, Pôle Adultes 68.

Des accords seront demandés aux personnes détenant l'autorité parentale.

Dr. SCHAAL souligne que cette enquête permettra de créer une cohorte pour organiser par la suite des travaux scientifiques.

7. Dr. SCHAAL décrit l'enquête régionale réalisée en collaboration avec le Dr. Thomas BOURGERON (généticien) dans le cadre d'une étude génétique sur le thème « Autisme et déficience intellectuelle ».

4. Autisme Alsace – Appel à projets :

Mme BOUISSAC informe que les établissements porteurs de projets peuvent faire appel à Autisme Alsace pour un éventuel financement. Il doit s'agir de projets à destination d'un groupe de personnes avec autisme enfants ou adultes. Ces projets peuvent être thérapeutiques, éducatifs, pédagogiques ou de loisirs.

5. Bilan du réseau inter-établissements sur les 5 dernières années :

La mise à disposition du personnel éducatif par les Directeurs d'établissements pour participer au réseau 4 x 4 constitue une avancée importante dans le travail de réseau. Le 4x4 connaît effectivement un grand succès, ce qui d'ailleurs posera bientôt des soucis d'organisation qui demandent réflexion.

Mme Angelmann prend la parole pour encourager les Directeurs à accorder du temps aux orthophonistes pour participer au réseau et les remercie de diffuser sa demande.

Elle précise également que dans les écoles d'orthophonistes des outils validés et adaptés sont utilisés, mais les étudiants cherchent à pratiquer.

L'établissement Saint-André à Cernay donne son accord pour que des bilans orthophoniques y soient effectués.

6. Thème principal de la réunion : L'accueil temporaire

Introduction:

Il se découpe en 6 types d'accueil différents :

- . Séjour de répit,
- . Séjour de rupture,
- . Séjour d'essai,
- . Séjour d'observation,
- . Séjour d'urgence,
- . Séjour de relais.

Il en découle des nécessités :

- . Réactivité,
- . Souplesse,
- . formalisation de l'accueil,
- . Mise en place de référents,
- . Définition d'une durée minimale de séjour.

Les prérequis :

- . Capacités d'accueil.
- . Cohabitation.
- . Travaux de réseau.
- . Intimité du résident (ne pas céder sa chambre pendant son absence).

Les résultats :

- . Regard neuf sur la prise en charge, en l'absence du résident.
- . Tisser de nouveaux liens entre les différents établissements et leurs équipes.

Commentaires des différents établissements

Les Allagouttes :

« Lors d'une première visite d'un polyhandicapé très déficient, les Allagouttes se sont organisés en fonction de ses problèmes (sommeil, régurgitations lors des repas). Leur équipe a échangé ses observations avec le personnel de l'autre établissement qui était fatigué et usé jusque là. Le plus intéressant est de se mettre dans un regard neuf, de bien s'organiser et d'échanger ».

Le CARAH :

« Chaque mois se font des accueils temporaires. Les personnes sont accueillies sur la journée. Il est difficile de gérer les absences et les sorties.

Le CARAH n'effectue pas d'échanges avec d'autres structures. Il accueille des jeunes pris en charge en IMPro qui souhaitent découvrir l'accueil de jour. Ces derniers sont en hébergement à leur demande ou celle de la famille.

Ce fonctionnement accorde un répit aux familles.

Pour la question de prise en charge mixte (séjour en établissement et articulation avec le sanitaire en HDJ).

Il est important de penser le cadre à mettre en place pour que tout se passe au mieux.

Les Allagouttes :

« Avant d'intégrer l'établissement, l'enfant vient passer 5 jours. Ceci permet de prendre le temps d'écouter, d'entendre, d'entrer un peu dans l'univers de la personne. »

7. Information de la fermeture du pavillon 7/8 en date du 01 décembre 2008 d'où réflexion sur l'équipe d'intervention :

L'équipe d'intervention comptera un effectif de 4 personnes, dont 2 recrutées à ce jour.

Cette équipe pourra être sollicitée par les établissements. Sa mission précise reste à définir.

Cette équipe sera opérationnelle à la fin du premier trimestre 2009 après une période de formation.

Dans un premier temps, il sera utile de sonder les besoins des établissements par rapport à cette équipe. Eventuellement, dans le cadre de la formation, un stage de cette équipe pourrait s'effectuer en institution pour observer et prendre des notes.

8. Appartements thérapeutiques :

Un projet de micro-essai de placement d'autistes de haut niveau en appartement thérapeutiques est en cours. Un accompagnement éducatif pourrait s'y greffer par le biais de l'Hôpital de Jour de l'espace Autismes 68 à Colmar.

La réunion se termine à 16 h 30.

PROCHAINE REUNION
Vendredi 05 décembre 2008 à 14 heures
Lieu : MAS de Turckheim (Les Papillons Blancs)